

■ **Apil Consulting S.A. en liquidation concordataire**, à Morges, CH-550-0134680-9 (FOSC du 08.02.2002, p. 15). Par décision du 30 mai 2007, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la clôture de la liquidation concordataire. Celle-ci étant terminée, la raison sociale est radiée conformément à l'article 66, al.3 ORC.

Journal no 8406 du 12.07.2007
(04030778 / CH-550.0.134.680-9)